

Téteghem - Coudekerque-Village

MAG

MAI
2026

JEUNESSE p 8

Mémoire et hommage pour le CMJ



ACTUALITÉS MUNICIPALES p 3

Présence renforcée
pour la police municipale

DOSSIER p 10

Découvrez la nouvelle
équipe municipale

VIE ÉCONOMIQUE p 16

8 entreprises
à découvrir



Les élections municipales sont désormais derrière nous. C'est pour moi l'occasion de m'exprimer à nouveau à travers cet édito et de vous présenter, dans ce nouveau TCV MAG, le conseil municipal renouvelé, composé de 33 membres : 29 issus du groupe majoritaire et 4 du groupe d'opposition.

Ce début de printemps est marqué par une reprise soutenue des activités associatives, qu'elles soient sportives ou culturelles, qui contribuent pleinement à la richesse et au dynamisme de notre ville. Parmi les temps forts, notre traditionnel tir du Roy, le grand gala de majorettes ainsi que le gala de K1 ont rencontré un vif succès, témoignant de l'engagement et de la vitalité de nos associations. La brocante de la ville, qui ouvre chaque année la saison et demeure un rendez-vous incontournable de ce début d'année, a elle aussi rassemblé un large public de participants et de visiteurs.

Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à l'ensemble de nos associations pour leur engagement et leur implication sans faille tout au long de l'année. Une mention particulière à nos amis du Thaï Boxing Club, qui fêtaient cette année les 20 ans de leur gala, ainsi qu'aux Reutelaeres, qui viennent de célébrer 40 années d'engagement au service de la ville et de ses habitants.

Notre commune poursuit pleinement sa transformation. Le quartier Degroote en est une illustration concrète, avec la construction du futur bâtiment municipal qui accueillera prochainement la nouvelle école et le complexe sportif, appelés à devenir le cœur de ce secteur en pleine évolution. Les opérations menées par Partenord Habitat avancent également de manière significative, avec une première livraison de logements prévue d'ici fin 2026.

Du côté des écoles, après l'extension récente de la clôture de l'école maternelle Desoutter, devenue indispensable pour garantir la sécurité de nos jeunes enfants, les travaux de rénovation et d'entretien des établissements scolaires et des bâtiments municipaux se poursuivent. Ils comprendront notamment la réfection du deuxième tiers de la toiture de cette école.

Parallèlement, la nouvelle équipe municipale est pleinement mobilisée pour concrétiser les engagements du programme. Parmi les premières mesures figure notamment la mise en place d'une deuxième semaine de centre de loisirs dès les prochaines vacances de la Toussaint. Autant d'actions concrètes destinées à améliorer le quotidien des familles.

Parler du quotidien, c'est aussi évoquer votre sécurité. C'est pourquoi j'ai souhaité renforcer la police municipale en portant ses effectifs de 2 à 5 agents. Dès le mois de juin, nos policiers interviendront en binômes afin d'assurer une présence sur le terrain de 7h30 à 21h. Durant les deux mois d'été, cette présence sera renforcée le samedi, afin d'accroître la surveillance dans nos parcs et espaces publics. Ces mesures visent à garantir à chacun davantage de tranquillité et un cadre de vie toujours plus sûr.

Enfin, à l'approche de la fin de l'année scolaire, marquée par la préparation des traditionnelles kermesses, je tiens à saluer l'engagement de l'ensemble du corps enseignant, des parents d'élèves ainsi que des nombreux bénévoles, qui contribuent à faire de ces moments de véritables instants de joie et de partage.

Avec un peu d'avance, je vous souhaite de très belles kermesses, de bons centres de loisirs, ainsi que d'excellentes vacances en famille ou entre amis.



Michel Pesch

Maire de Tétéghem - Coudekerque-Village
Vice-président à la Communauté
urbaine de Dunkerque

**ACTUALITÉS
MUNICIPALES** | 3-5

**TRAVAUX,
AMÉNAGEMENTS** | 6-7

JEUNESSE | 8-9

DOSSIER | 10-12

VIE ASSOCIATIVE | 13

VIE ÉCONOMIQUE | 14-15

SENIORS | 16-17

CARNET | 17

TRIBUNES | 18

**RETOUR
EN IMAGES** | 19-23

Magazine municipal
édité par la commune
de Tétéghem - Coudekerque-Village

Directeur de la publication : Michel Pesch

Conception - Réalisation :
Marine Communication

Photos : Service Communication de la ville
en collaboration avec les services de la ville,
CUD, istock, Freepik, Wikimedia Commons.

Impression : ICO Tétéghem
Imprimé sur papier 100 % PEFC

Tirage : 4 400 exemplaires

Retrouvez toute l'actualité,
de votre ville sur www.ville-tcv.fr
et sur Facebook

 Ville de Tétéghem
Coudekerque-Village



Présence renforcée pour la police municipale

La ville élargit les horaires de la police municipale dès le 1^{er} juin pour mieux répondre aux besoins locaux : sorties écoles, surveillance des parcs et espaces publics, soutien aux activités associatives, prévention des incivilités, présence de proximité pour les riverains et commerçants, gestion de la circulation et du stationnement, événements sportifs, fêtes locales...

Notre objectif : une police municipale présente au bon moment, au bon endroit, pour la sécurité et la tranquillité de tou(te)s.

Deux équipes seront ainsi mises en place :

- **en période scolaire** (petites vacances scolaires comprises), du lundi au vendredi : équipe du matin de 7h à 14h30 et équipe après-midi/soirée de 13h30 à 21h, avec un renfort ponctuel le week-end selon les événements,
- **en période estivale (juillet/août)** de 10h à 12h30 et de 14h à 19h, samedi compris.

Des bénévoles au service de la sécurité civile

Au premier trimestre 2026, les 19 bénévoles de la réserve communale de Tétéghem-Coudekerque-Village ont reçu une formation aux premiers secours, encadrée par la protection civile de la commune.

Au cours des deux sessions, les stagiaires ont été initiés « aux gestes qui sauvent ». Pour rappel, en cas d'incidents majeurs sur la ville, cette réserve de volontaires a pour but d'intervenir uniquement pour des actions de sauvegarde, telles que le soutien et l'assistance à la population. Merci à eux pour leur engagement.



Bon voisinage, mode d'emploi

Entre voisins, restons courtois ! Quelques règles de bon voisinage sont à respecter pour préserver le bien-être de tous.

Stop aux bruits inutiles

Le bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, les hurlements répétés d'un enfant... sont autant de nuisances sonores à éviter autant que possible.

Ainsi, les appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon...) sont autorisés :

- du **lundi au vendredi** de **8h30 à 12h** puis de **14h à 18h** ;
- le **samedi** de **9h à 12h** puis de **14h à 18h** ;
- le **dimanche et les jours fériés** de **10h à 12h**.

Entre **22h30 et 7h du matin**, les **bruits et le tapage nocturne** sont strictement interdits.

Attention, en cas de non-respect des règles, **une amende de 68 €** peut vous être appliquée.

Planter sans dépasser

La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

- une **distance minimale de 0,50 m** de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres.
- une **distance minimale de 2 m** de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres.



La distance se mesure à partir du milieu du tronc ; la hauteur se mesure à partir du sol.

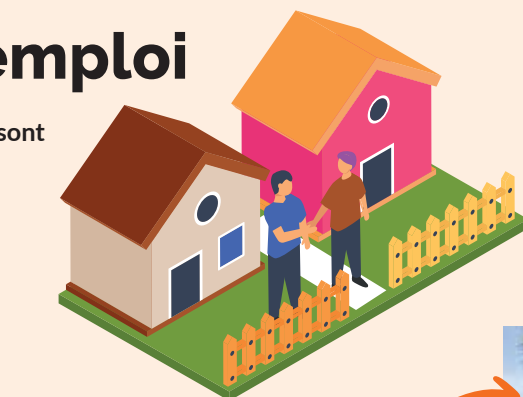
En présence d'un mur, la distance se mesure à partir : du milieu du mur s'il est mitoyen ; de la face du mur qui donne chez vous s'il appartient à votre voisin ; de la face du mur orienté vers le voisin s'il vous appartient.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances, peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin. Celui-ci n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice.

Les bennes Déchets verts sont à votre disposition !

La mairie vous informe de la mise en place, **jusqu'au 31 octobre inclus**, de bennes à déchets végétaux pour vos déchets de taille et de jardinage uniquement. Leur accès est exclusivement réservé aux habitants de Tétéghem-Coudekerque-Village, aux jours et horaires suivants :

- à **Tétéghem**, dans la cour des services techniques, 90 route du Chapeau Rouge : le **mercredi uniquement de 9h à 12h** et le **samedi uniquement de 14h à 17h** ;



Tailler en limite de propriété

La taille de vos plantations, notamment le long des voies publiques, est obligatoire pour permettre aux piétons de passer en toute sécurité. L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.



Jardiner sans brûler

Le brûlage des déchets verts à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel est **interdit pour les particuliers** (sauf pour ceux habitant hors agglomération et disposant d'un terrain de plus de 2000 m²). Pour rappel, les déchets végétaux peuvent être déposés gratuitement en déchetterie ou dans les bennes prévues à cet effet (voir ci-dessous).



Attention, en cas de non-respect, vous vous exposez à **une amende de 750 €**

Bien vivre avec les animaux

- Les propriétaires de chiens sont priés de **ramasser les déjections canines** et leurs animaux **doivent être tenus en laisse**.
- **Déposer des graines ou de la nourriture** en tous lieux publics, cours ou autres parties d'immeuble pour y attirer les animaux errants (chats ou pigeons), **est interdit** lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.



Respecter les jours de collecte des déchets

La sortie des bacs poubelles est à privilégier uniquement le jour du passage du camion de collecte des déchets, surtout par temps venteux.

- à **Coudekerque-Village**, sur le parking rue du Presbytère, angle Géry Delattre : le **vendredi uniquement de 14h à 17h**, le **samedi uniquement de 9h à 12h**.



En dehors de ces créneaux horaires, vous pouvez également vous rendre dans la déchetterie communautaire la plus proche : 1219 Quai aux Fleurs à Dunkerque - Rosendaël.

Et si vous deveniez voisin vigilant et solidaire ?



À Tétéghem - Coudekerque-Village, le dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires » renforce la sécurité et la solidarité entre habitants.

Ce système citoyen repose sur un principe simple : veiller les uns sur les autres en signalant tout comportement suspect aux forces de l'ordre via une application dédiée. Les participants, formés et informés, deviennent les yeux et les oreilles du quartier. En cas d'absence, vos voisins vigilants gardent un œil sur votre domicile et alertent si nécessaire. Une initiative rassurante, surtout pour les personnes âgées ou isolées. Rendez-vous sur le site voisinsvigilants.org, muni d'un justificatif de domicile pour vous inscrire.

Besoin d'aide pour les démarches ? Nos conseillers numériques sont à votre disposition pour vous accompagner. Prenez rendez-vous en contactant la mairie au 03 28 58 87 87

Des centres de loisirs plus longs en 2026-27

NOUVEAU



Tous les enfants pourront bénéficier du doublement des semaines d'accueil en centres de loisirs pendant les petites vacances à partir de la rentrée prochaine.

En effet, la Ville a choisi d'étendre les centres de loisirs sans hébergement à deux semaines contre une actuellement, pendant les vacances de la Toussaint, d'hiver et de printemps.

Pour plus d'informations sur les modalités d'inscription et les plannings d'activités établis, vous pouvez vous rapprocher du Centre socioculturel Saint-Exupéry :

- Espace Jeannine Dhersin au 03 28 63 03 15 pour les secteurs petite enfance et enfance
- Espace Jean-Pierre Top au 03 28 58 73 02 pour le secteur jeunesse

Inscriptions scolaires 2026/2027

Parents d'enfants nés avant le 31 décembre 2023, pensez à les inscrire à l'école pour la prochaine rentrée scolaire 2026/2027 (école obligatoire dès 3 ans, vaccinations à jour).

Documents à fournir :

- formulaire de pré-inscription rempli, disponible :
 - > en mairie ou mairie déléguée
 - > au Centre socioculturel - Espace Jeannine Dhersin, 7 route du Chapeau rouge
 - > depuis le site www.ville-tcv.fr / rubrique « Enseignement, enfance et jeunesse » / menu « Enseignement - enfance » / cliquez sur « Information »
- photocopie du livret de famille ;
- justificatif de domicile (de moins de 3 mois).



À noter

- Les enfants nés en 2024 pourront être admis **dans la limite des places disponibles.**
- **Les inscriptions des non-résidents** seront étudiées par une commission scolaire selon des critères spécifiques : parent(s) travaillant dans la commune, grands-parents ou nourrice agréée gardant l'enfant à Tétéghem - Coudekerque-Village, frère ou sœur déjà scolarisé(e) dans la ville.

EN BREF...

Opération Tranquillité Vacances

Comme chaque année, le service de police municipale de la commune se tient à votre disposition pour la surveillance de votre habitation pendant votre absence lors des périodes de vacances scolaires. Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de remplir le formulaire Tranquillité vacances disponible en ligne depuis : www.ville-tcv.fr/tranquillite-vacances ou vous présenter à l'accueil de la mairie.

Permanences des assistantes sociales

Des permanences sont assurées, sans rendez-vous préalable, les lundis de 14h à 16h, par M^{me} Mimpiya ou M^{me} Pluy :

- au Centre socioculturel Saint-Exupéry, les lundis 18 mai et 8, 15 et 22 juin ;
- en mairie de Tétéghem, les lundis 1^{er} et 29 juin.

En dehors de ces permanences, il est possible de prendre rendez-vous ou d'organiser une visite à domicile en contactant directement la Maison Nord Solidarités de Dunkerque Est / Hondschoote au 03 59 73 47 20.

Zoom sur le CCAS, un service social de proximité pour les habitants

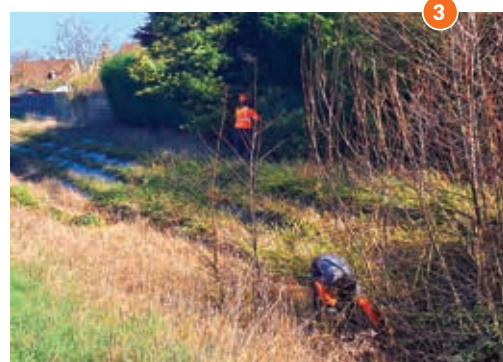
Lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information, notre Centre Communal d'Action Sociale, situé dans les locaux de la mairie, a notamment pour vocation d'aider et d'accompagner les personnes en difficulté dans leurs démarches en leur permettant d'accéder à leurs droits au regard des différents dispositifs existants (par exemple : État, CUD, Ville). C'est aussi un espace d'aide, d'écoute et de mise en relations avec les partenaires associatifs.

N'hésitez pas à vous rapprocher des agents pour tout renseignement. Vous pouvez être reçu sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 03 28 58 87 87 ou par mail : ccas@ville-tcv.fr

Tétéghem Coudekerque-Village, une ville qui lutte contre toutes les discriminations et qui promeut la solidarité !

Travaux réalisés par la Commune

- ❶ Travaux d'aménagement à l'école maternelle Desoutter, et pose d'une nouvelle clôture.
- ❷ Travaux de réfection de certains massifs arbustifs.
- ❸ Nettoyage du bassin de rétention des Delphiniums.



CHEZ VOUS : QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX ?

Saviez-vous que pour certains travaux, des autorisations préalables ou permis de construire sont nécessaires ?

- Une déclaration préalable est obligatoire pour une installation de clôture ❶, de panneau solaire ❷, d'un abri de jardin (de 5 à 20 m²) ❸ ou une création de fenêtre ❹,
- Il vous faut un permis de construire pour la création d'une véranda (> 40 m²) ❺, d'un abri de jardin (> 20 m²) ❸, d'une piscine (> 100 m²) ❻ ou d'un garage (> 20 m²) ❼,

Comment en faire la demande ?

Pour faire la demande d'un permis de construire ou d'une autorisation préalable, la demande peut se faire en mairie ou directement via le lien : www.ville-tcv.fr/droits-et-demarches/?xml=N319

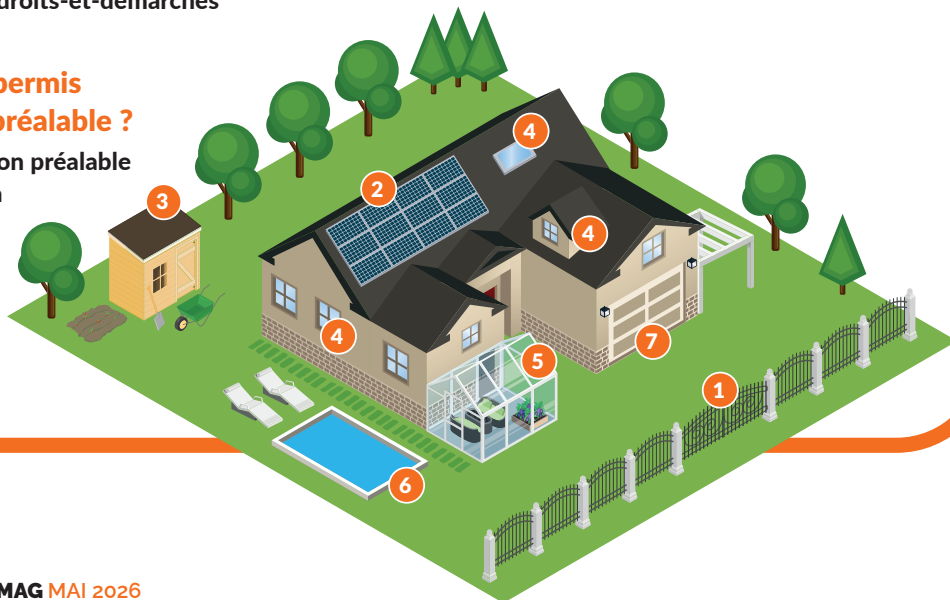
Quelle durée de validité pour un permis de construire et une déclaration préalable ?

Un permis de construire et une déclaration préalable sont valables 3 ans. Passé ce délai, ou en cas d'interruption des travaux de plus d'un an, la validité est périmée. Le délai de validité peut être prolongé 2 fois pour 1 an et doit être demandé 2 mois avant la fin du dernier délai.

Que risque-t-on en réalisant des travaux sans autorisation d'urbanisme ?

En cas de réalisation de travaux soumis à une autorisation sans avoir déposé la demande nécessaire, **vous vous exposez à des sanctions pouvant être pénales** (une amende importante pouvant aller jusqu'à 300 000 €, en cas de récidive une peine d'emprisonnement), **civiles** (une interruption de travaux, une mise en conformité, une démolition du bien ou des dommages et intérêts) ou **fiscales** (une régularisation des taxes impayées sur les surfaces non déclarées).

Plus d'information en Mairie (03 28 58 87 87) ou Mairie déléguée (03 28 64 79 87)



Travaux réalisés par la Communauté urbaine de Dunkerque

- 1 **Plantation et aménagement** au bassin de rétention du lotissement les Carlins.
- 2 **Plantation d'arbres** sur l'îlot central devant de la mairie.
- 3 **Travaux de voirie** pour la rénovation du plateau au carrefour route du chapeau rouge, rues de Swaen et des hirondelles.



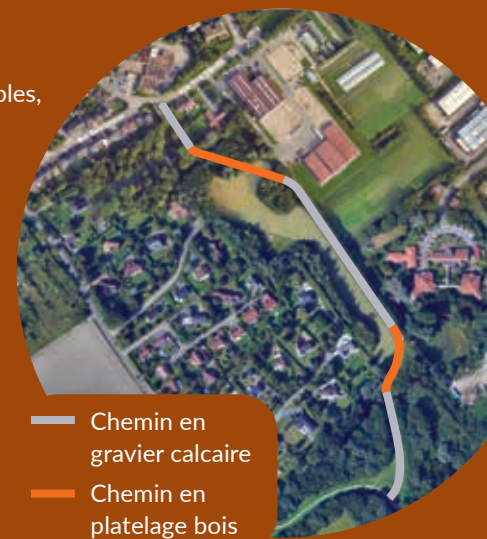
Un nouveau chemin doux au quartier Degroote

Dans le cadre de sa politique en faveur des mobilités douces et de l'amélioration du cadre de vie, la CUD poursuit le développement de cheminements favorisant les déplacements piétons et cyclables, tout en veillant à limiter leur impact environnemental.

À ce titre, le quartier Degroote sera prochainement relié, par la rue Paul Claudel, aux cheminements déjà existants situés quelques centaines de mètres plus au sud, au niveau de la route de la Branche. Ce nouvel itinéraire permettra d'améliorer la continuité des liaisons douces, de favoriser les déplacements du quotidien comme les usages de loisir, et de renforcer l'attractivité de ce secteur.

Cet aménagement sera composé, selon les secteurs, de sable et de gravier calcaire ou de platelage bois, afin de s'adapter aux caractéristiques du terrain et de s'intégrer pleinement dans l'environnement naturel du site. Une attention particulière a été portée à la qualité paysagère du projet, dans le respect des espaces végétalisés existants. Par ailleurs, les pentes ont été volontairement adoucies afin de permettre l'accessibilité de ce cheminement aux personnes à mobilité réduite, aux familles avec poussettes ainsi qu'aux usagers les plus fragiles.

Les travaux de cet aménagement sont prévus de fin avril à fin juin, sous réserve de conditions météorologiques favorables au bon déroulement du chantier.



- Chemin en gravier calcaire
- Chemin en platelage bois

Travaux réalisés par le Département du Nord

- 1 **Travaux de voirie** rue de la tranquillité avec rénovation complète du revêtement en chaussée.
- 2 **Travaux de voirie** rue Principale, entre la mini crèche et le cimetière.



Mémoire, engagement et solidarité

Le Conseil Municipal des Jeunes continue de s'impliquer activement dans la vie locale, mêlant créativité, devoir de mémoire et engagement citoyen. À travers ces actions, le CMJ démontre une nouvelle fois sa volonté de s'impliquer dans la vie de la commune, en portant des projets fédérateurs et porteurs de sens. Retour sur plusieurs temps forts.

Une journée placée sous le signe de la mémoire



Le 21 avril, les jeunes du CMJ aux côtés d'ainés, ont pris part à une **journée de mémoire et de devoir**. Cette sortie les a conduits sur des sites emblématiques de la Première Guerre Mondiale, notam-

ment à **Vimy**, au Mémorial national du Canada, à **Notre-Dame-de-Lorette**, plus grand cimetière militaire de France, et à la **Carrière Wellington**, mémorial de la Bataille d'Arras. Cette immersion leur a

Une chasse aux œufs créative

Organisée par le Conseil Municipal des Jeunes, elle a rencontré un beau succès, portée par une belle dynamique intergénérationnelle.

En amont de l'événement, les jeunes membres du CMJ, accompagnés de résidents de Domitys, ont participé à des **ateliers de décoration**. Ensemble, ils ont réalisé des créations destinées à embellir les ronds-points des centres-villes ainsi que le parcours de la chasse à l'œuf, avec le soutien précieux des services techniques.

Nouveauté : Cette année, les enfants participant à la chasse aux œufs avaient pour mission de **retrouver des objets en bois en forme d'œufs, peints par les jeunes du CMJ, les élus et les résidents**. Des objets « bonus » étaient également dissimulés, permettant de remporter des œufs en chocolat plus importants, renforçant ainsi l'aspect ludique de la journée.





De nouvelles élections municipales en vue !



Le mandat actuel du CMJ arrive à son terme après 2 années d'engagement. De nouvelles élections seront organisées à la rentrée scolaire de septembre 2026.

Les élèves souhaitant s'investir pourront se porter candidats. Ils disposeront d'1 mois pour présenter leurs idées et convaincre leurs camarades. Les élections se tiendront en novembre, permettant ainsi de renouveler le conseil pour un nouveau mandat de 2 ans.



permis de mieux comprendre les événements du passé, de rendre hommage aux soldats et de partager un moment fort de transmission intergénérationnelle.

Restos du Cœur

Par ailleurs, dans une démarche solidaire, les jeunes du CMJ se sont rendus une **matinée au sein des Restos du Cœur**.

Ils ont ainsi pu découvrir le fonctionnement de l'association et prêter main-forte aux bénévoles pour la **préparation des denrées destinées aux bénéficiaires**. Cette expérience concrète leur a permis de mieux appréhender les enjeux de la solidarité et de l'engagement citoyen.



Découvrez la nouvelle équipe municipale

Le samedi 21 mars à 10h30 s'est réuni le nouveau conseil municipal pour sa séance d'installation officielle. À cette occasion, le Maire a été élu ainsi que les 2 maires délégués et 9 adjoints.

Marquant le début du mandat de la nouvelle équipe, cette séance est aussi le début d'un nouveau chapitre pour la ville de Tétèghem - Coudekerque-Village et ses habitant(e)s.

Pour rappel, les conseils municipaux sont des séances publiques ouvertes à tou(te)s.



Les élus du conseil municipal 2026-2032

Le maire



**Michel
PESCH**

Maire de Tétèghem-
Coudekerque-Village
Vice-Président de la
Communauté urbaine
de Dunkerque en
charge du personnel

Les maires délégués



**Didier
GUERVILLE**

Maire délégué de
Tétèghem, en charge
des finances et du
développement
économique



**Christophe
DEMEY**

Maire délégué de
Coudekerque-Village,
en charge des travaux
et du cadre de vie

Les adjoints



**Régis
DAMMAN**

Adjoint
à l'éducation



**Jonathan
DEBRUYNE**

Adjoint
à la jeunesse,
à l'enfance et
petite enfance



**Régine
FERMON**

Adjointe à la sécurité
publique et à
la prévention
Conseillère
communautaire



**Caroline
PÉCOURT**

Adjointe à la culture
et à la lecture
publique



**Vincent
RAMET**

Adjoint
aux sports



**Annabelle
SWAL**

Adjointe aux
affaires sociales



**David Alan
WARE**

Adjoint à l'état civil
et aux élections



Qu'est-ce qu'un conseil municipal d'installation ?

C'est une réunion officielle, ouverte au public, qui a pour objectif principal d'organiser le fonctionnement de la nouvelle équipe pour les années à venir, en prenant ses décisions par délibération (vote).

En effet, tous les conseillers municipaux ont été élus au suffrage universel direct, sous la forme d'un scrutin proportionnel le dimanche 15 mars.

Ainsi, à l'issue du 1^{er} tour des élections municipales, la liste « **Ensemble naturellement** » conduite par **Michel Pesch** est arrivée en tête du scrutin avec 71,07 % des voix (soient 29 sièges), la liste « **Concerter Agir Protéger** » d'**Émilie Tacquet** ayant obtenu 28,93 % des voix (4 sièges).

Et c'est lors du premier conseil municipal, le 21 mars dernier, après avoir enregistré la démission de 3 élus d'opposition, que l'ensemble des 33 conseillers présents ont élu le maire, les 2 maires délégués et les 9 adjoints via un scrutin uninominal secret à la majorité absolue.

Michel Pesch, maire réélu, a conclu en donnant lecture de la chartre de l'élu local, dont tous les conseillers ont pris connaissance et accepté en intégralité. Ce document leur rappelant leurs droits et devoirs dans l'exercice de leur mandat.



Delphine DJIVANDJY

Adjointe au logement, à la politique de la ville et à la rénovation urbaine



Delphine ENGELAERE

Adjointe aux Seniors et à la santé publique

Les conseillers délégués



Carole CORNILLE

Conseillère Municipale déléguée au personnel et aux affaires militaires



Michel JACOB

Conseiller Municipal délégué à l'inclusion et à l'accessibilité



Jean-Marie LANDSWERDT

Conseiller Municipal délégué à l'environnement et au fleurissement



Noël LARANGÉ

Conseiller Municipal délégué aux nouvelles technologies de communication



Annie PAGNERRE

Conseillère Municipale déléguée aux fêtes et cérémonies

Les conseillers municipaux



**Marc
BOREL**



**Jeanne BROUCK
FLAMENT**



**Jean-Christophe
CACHE**



**Guillaume
CAULLIER**



**Marion
DESNOUES**



**Corentin
HOCQUETTE**



**Luminita
RÉTER**



**Benjamin
TAR**



**Angie
TIMMERMAN**



**Pauline
TURPIN**



**Amandine
VANDAMME**



**Aurélie
VANDERFAEILLIE**



**Dominique
CUPILLARD**

(opposition municipale)



**Régis
JONCKHEERE**

(opposition municipale)



**Léa
LEFEBURE**

(opposition municipale)



**Emilie
TACQUET**

(opposition municipale)

Comment contacter les élus

- Pour tous les élus, sur rendez-vous :
03 28 58 87 87 ou par mail contact@ville-tcv.fr
- Pour M^{me} SWAL,
Adjointe aux affaires sociales :
permanence les mercredis de 10h30 à 11h30,
uniquement sur rendez-vous au 03 28 58 87 87
ou par mail à contact@ville-tcv.fr

Bienvenue à la Maison des Associations

C'est une nouvelle page qui s'ouvre pour l'ancienne mairie, désormais rebaptisée « Maison des associations » (MDA).

Au cœur de cette nouvelle Maison des associations, plusieurs structures ont déjà trouvé leur place. Parmi elles :

- L'Association Téteghem Histoire (conférence, recherches sur l'histoire de la ville)
- Des fils et des idées (tricot/couture)
- Les Gnomes et associés (jeux de rôle)
- Les Bleuets (jeux de cartes)
- Pause Créa (loisirs créatifs : déco, couture, bijoux...)

- Téteghem Arts (atelier peinture)
- Jeu de Tarot par le centre socioculturel Saint-Exupéry
- Yoga sur chaise par Esprit Yoga

Plus d'infos sur chacune d'entre elles : www.ville-tcv.fr/annuaire-association



Nos associations ont du cœur !

Qu'elles soient sportives, culturelles ou de loisirs, les associations de Téteghem - Coudekerque-Village se mobilisent et organisent des événements et activités au bénéfice de causes qui leur sont chères. Ainsi, au-delà de l'engagement et de l'investissement liés à leurs activités propres, elles agissent concrètement et se montrent solidaires auprès d'autres associations ou structures du territoire.

Les 3 000 Mollets au profit de Menière, Marfan, Handicap et Moi

Organisés conjointement par **Les Semelles du Polder**, **les Cyclos de Flandres**, l'**AFLCV** (Association Fête et Loisirs de Coudekerque-Village), l'**association des chasseurs** et l'association **Menière, Marfan, Handicap et Moi**, « Les 3 000 mollets » ont rassemblé marcheurs et cyclistes le 8 mars à Coudekerque-Village. L'événement était cette année au profit d'un jeune papa, afin d'améliorer son autonomie.

Le montant total récolté lors de cette belle manifestation est de **2 354 €**, venant compléter les gains récoltés dans d'autres actions organisées par « **Menière, Marfan, Handicap et Moi** », permettant ainsi l'achat d'un fauteuil roulant motorisé.



Esprit Yoga au profit d'ANA

De son côté, l'association **Esprit Yoga** a proposé le dimanche 3 mai une matinée yoga et relaxation - méditation ouverte à tous, pratiquant ou non, dont les bénéfices - **735 €** - sont reversés à l'**« Association pour une Nouvelle Autonomie »** (ANA).

ANA est une association, créée en octobre 2025, par Hanna, jeune femme de 31 ans en situation de handicap à la suite d'un AVC massif, qui s'est donné pour mission d'améliorer la qualité de vie des personnes à mobilité réduite en leur offrant des solutions concrètes, humaines et solidaires.



TCV Cyclisme au profit des Restos du Cœur et de la SNSM

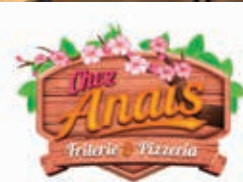
En ce mois de « Mai à Vélo », l'association **TCV Cyclisme** a réalisé un **don de 300 €** aux **Restos du Cœur** ainsi qu'à la **Société Nationale des Sauveteurs en Mer (SNSM)**. Ils prévoient également de se mobiliser pour le Téléthon.

Dog Zen Spirit, comportementaliste canine



Depuis un an, **Charlène Dumalin** a ouvert son activité de comportementaliste et éducatrice canine rue des Mésanges. Elle a débuté sa carrière dans le toilettage équestre et canin, pour ensuite exercer la profession d'assistante vétérinaire à Bray-Dunes. En parallèle, elle est bénévole au club canin de Tétéghem - Coudekerque-Village depuis plus de 10 ans. Elle s'est ensuite formée dans la spécialité de comportementaliste canin, formation indispensable pour l'ouverture de son activité. « Dog Zen Spirit » propose éducation canine, balades, programme de sport canin, et aussi gestion des troubles du comportement chez le chien, comme l'agressivité envers l'humain ou les congénères, problème de propreté, de destruction...

Plus d'infos : 07 80 06 66 50 - charlene@dogzenspirit.com
<https://dogzenspirit.com> - [f @dog.zen.spirit](https://www.facebook.com/dog.zen.spirit)



Chez Anaïs, une nouvelle adresse conviviale

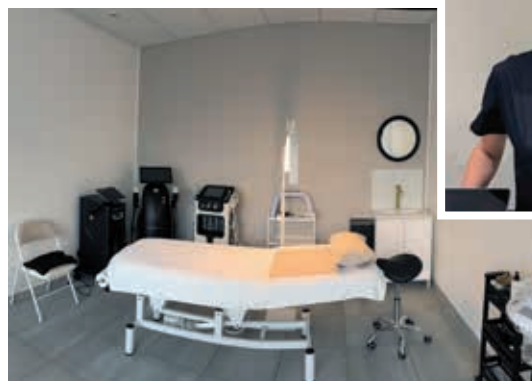
Ouverte à la mi-mars, cette nouvelle friterie-pizzeria marque l'arrivée d'un second établissement pour ses gérants, avec une ambition claire : créer un lieu chaleureux où les habitants peuvent se retrouver. Situé au cœur de Tétéghem, le commerce propose une quarantaine de places assises dans un cadre cosy, pensé pour que chacun s'y sente « comme à la maison ». **Attachés à la qualité, les gérants privilégient des produits frais** : pain, légumes, viande hachée et frites sont soigneusement sélectionnés.

Plus d'infos : 43 rue de la Mairie
 06 60 08 87 28 - [f @Friterie Teteghem « CHEZ Anaïs »](https://www.facebook.com/FriterieTeteghem)
 Ouvert du mardi au dimanche de 11h30 à 14h et de 18h30 à 21h30 et à 22h les vendredis et week-ends.

KalyDerm, cabinet de soins technico-esthétiques

Fondatrice de KalyDerm, **Frédérique Hubert** offre une approche moderne et sécurisée de l'esthétique en associant technologies de pointe, bien-être et confiance en soi. Après plusieurs années en tant qu'infirmière libérale, Frédérique a souhaité se reconverter dans les soins technico-esthétiques afin de continuer de prendre soin des personnes, autrement. Elle propose principalement des soins d'épilation laser définitive, de cryolipolyse, ainsi qu'un soin du visage complet permettant un nettoyage profond de la peau et un traitement anti-âge grâce à des technologies esthétiques avancées. À travers KalyDerm, elle souhaite offrir des soins esthétiques efficaces, tout en aidant chacun à se sentir mieux dans son corps, à renforcer la confiance en soi et à s'accorder un véritable moment de bien-être.

Plus d'infos : 46 route de Furnes
 06 89 65 60 07 - [f @KalyDerm](https://www.facebook.com/KalyDerm)



TÉTÉGHEM ENTREPRENDRE

Tétéghem Entreprendre favorise les échanges et synergies entre les entreprises de Tétéghem - Coudekerque-Village.



Cinq bonnes raisons de rejoindre le club :

- 1 un réseau local, humain et engagé ;
- 2 des rencontres qui ont du sens ;
- 3 des contenus utiles pour les dirigeants ;
- 4 une vraie dynamique territoriale ;
- 5 un club qui fait rayonner ses membres.

Adhérents du club, ne ratez pas les prochains événements réservés aux professionnels des **21 mai, 2 juin et 8 septembre**, repris dans l'agenda joint à ce magazine.

Vous avez envie de rejoindre le club en 2026 ?

- Contactez Valérie Bruneau :
07 88 32 85 05 - v.bruneau@littoralhautsdefrance.cci.fr
- ou rendez-vous sur : <https://www.helloasso.com/associations/teteghem-entreprendre/adhesions/adhesion-teteghem-entreprendre-2026-2>

Plus d'infos : [f @Teteghem Entreprendre officiel](https://www.facebook.com/TeteghemEntreprendre)
[in @Teteghem Entreprendre](https://www.linkedin.com/company/teteghem-entreprendre)

Les p'tits goûters d'Hélène, un univers gourmand fait maison

Installée à Tétéghem - Coudekerque-Village et passionnée de pâtisserie, **Hélène** vous propose de régaler vos papilles. Vous pouvez déguster des cookies, muffins, cakes, brownies, brookies mais aussi biscuits salés et sucrés. Toutes les gourmandises sont disponibles sur commande, n'hésitez pas à la contacter pour en savoir plus !



Plus d'infos : 06 76 04 88 46 – [f @Les p'tits gouters d'Hélène](#)
lesptitsgoutersdhelene@gmail.com

Wicke Aménagement pour vos projets

Spécialisé en aménagement intérieur, **Justin Wicke** vous accompagne dans vos nouveaux projets et ceux de rénovations. Plâtrerie, enduisage, isolation thermique et acoustique. Il met son savoir-faire au service de votre confort et de l'amélioration de votre habitat. Travail soigné, conseils personnalisés et respect des délais, Wicke Aménagement est votre partenaire pour un intérieur durable.



Plus d'infos : 06 67 03 05 37 - wicke.justin@orange.fr

RH pose Elec, l'électricité dans tous ses états.

Depuis deux ans, **Raphaël Honnorat** a créé sa société d'électricité générale et de pose de cuisines. Après plusieurs expériences enrichissantes en tant que technicien véhicule industriel et électricien en bâtiment, Raphaël a travaillé pendant de nombreuses années pour des cuisinistes. Fort de toutes ces expériences, il a décidé de s'installer à son compte et de s'orienter vers les travaux d'électricité en réponse à une forte demande. Il se spécialise notamment en IRVE (infrastructure de recharge pour véhicule électrique) pour lequel il a obtenu la certification !



Plus d'infos : 06 75 26 88 96
rhpose.elec@gmail.com - <https://rhpose-elec.fr>

Une nouvelle psychologue à votre écoute

Psychologue depuis 2019, **Myriam Dumez** a rejoint sa consœur Amandine Dezoutter afin de proposer un accompagnement pour les enfants, adolescents et adultes. Son expérience professionnelle s'est construite dans différents champs : accompagnement des conduites addictives, réalisation des bilans psycho-affectifs et suivis d'adultes. Sa formation en thérapies cognitivo-comportementales lui permet de proposer un accompagnement concret et adapté aux difficultés rencontrées. Myriam est aussi formée à la méthode MAP (mouvements alternatifs pluriels), une approche basée sur l'hypnose permettant de mobiliser les ressources personnelles pour traverser des moments difficiles de la vie.



Plus d'infos : 12 allée des Marronniers – Doctolib – 06 95 92 32 42
psydumez.m@gmail.com

Multichauffe ouvre un bureau à Tétéghem

Entreprise familiale de plus de 23 ans, transmise de père en fils, **Multichauffe** intervient dans différents domaines : plomberie générale (réparations et interventions d'urgence), pompes à chaleur (étude et installation), salle de bains (baignoire, cabine de douche, meubles), équipements sanitaires (WC, robinetterie, chauffe-eau et éviers), chaudières (installation, remplacement, entretien et dépannage), traitement d'eau (pose d'adoucisseurs). Son savoir-faire artisanal et son exigence de qualité lui ont bâti une réputation sérieuse et garantissent la satisfaction durable de leurs clients.

Plus d'infos : 58 route du Chapeau Rouge – 06 45 57 16 97
[f @Multichauffe](#) – antoine.carton@multichauffe.com



Vous êtes nouvel artisan, entrepreneur ou commerce à Tétéghem – Coudekerque-Village ?

N'hésitez pas à vous présenter en mairie. Vous pourrez ainsi intégrer cette rubrique du magazine municipal et faire connaître votre activité aux habitants.

Banquet des aînés 2026 : à vos réservations !

Afin de satisfaire nos seniors de plus en plus nombreux, le banquet des aînés aura lieu sur deux dimanches consécutifs, les dimanches 4 et 11 octobre, à partir de 12h30.

Réservé aux seniors de 65 ans et plus, résidant à Tétéghem - Coudekerque-Village, le banquet est prévu à la Villa Blanche de Coudekerque-Village.

Venez partager un excellent repas entre voisins ou amis, en bonne compagnie, le tout dans une ambiance musicale festive.



À NOTER

Inscription du mardi 11 au lundi 17 août, uniquement en mairie, dans la limite des places allouées.

Merci de vous munir ce jour-là d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, électricité, gaz, téléphone ou quittance d'assurance).

Attention ! Toutes les invitations sont définitives, aucune demande de changement ne sera possible. Toute demande doit se faire impérativement avant le 17 août. Passée cette date, votre demande ne sera pas prise en compte.

En cas de désistement ou d'empêchement, il vous est demandé de prévenir la mairie afin d'éviter qu'un repas soit facturé à la commune.

Balade automnale

L'association "Tous en forme à Tétéghem", en partenariat avec le Centre socioculturel Saint-Exupéry, propose de profiter d'une agréable balade pour admirer les couleurs de l'automne, un circuit de 5 km autour du lac de Tétéghem.

Venez profiter d'un moment convivial et apaisant pour admirer les magnifiques paysages de cette nouvelle saison. Une collation ainsi qu'une boisson chaude vous seront proposées à l'issue de la balade.

À NOTER

Inscriptions préalables auprès de Jean-Marie Patte au 03 28 26 99 08 ou en mairie ou mairie déléguée. En cas de mauvais temps, la sortie sera annulée.

Rendez-vous **jeudi 8 octobre 2026 à 13h45** pour un départ à 14h du Centre socioculturel Saint-Exupéry, espace Jean-Pierre Top, rue Paul Claudel.



Colis de fin d'année, inscrivez-vous dès maintenant

Un colis empli de douceurs est offert aux seniors chaque année par la Ville.

Pour en bénéficier, toute personne de 65 ans et plus et respectant les conditions de ressources mensuelles de 1 043,59 € maximum pour une personne seule (soit 12 523,14 €/année) ou 1 620,18 € maximum pour un couple (soit 19 442,21 €/année).

Les inscriptions auront lieu en Mairie entre le 7 et le 10 juillet 2026. Merci de vous munir de votre avis d'imposition 2025.

Pour tous renseignements : 03 28 58 87 91





Coup de chaud ou grand froid, la ville veille sur vous !

La ville se mobilise pour organiser une veille sanitaire et sociale toute l'année en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation à risques exceptionnels, climatiques ou autres. **Personne ne doit rester seul, la ville est là pour vous aider et accompagner.**

Toute personne âgée de 65 ans ou plus, en situation de handicap, isolée ou âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail peut être **inscrite sur le registre des personnes fragiles ou isolées**. Les personnes inscrites sont contactées afin de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les aider, guider et rester en contact avec elles.

Contact en mairie de Téteghem l'après-midi au service Seniors : 03 28 58 87 91

EN BREF

Cours d'Anglais Senior

Envie d'apprendre l'anglais ou de se remémorer cette langue apprise en d'autres temps ? Alors, ces cours sont faits pour vous ! La Maison de l'Europe Dunckerque et Flandre Littorale vous propose de développer votre apprentissage et vos connaissances de la langue anglaise. Le programme est totalement gratuit et se déroulera durant l'année scolaire 2026/2027, hors vacances scolaires et jours fériés. Les dates et horaires des cours vous seront communiquées à l'inscription. Pour info, les cours auront lieu sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisant.

Inscriptions avant le 1^{er} juillet en mairie de Téteghem l'après-midi au service Seniors : 03 28 58 87 91



CARNET

Ils sont arrivés

- Judith Dequeker - 7 janvier 2026
- Alba Trunet - 20 janvier 2026
- Maé Vandezande - 16 février 2026
- Ilyes Marrakchi Benjaafar - 18 février 2026
- Anna Caron - 3 mars 2026
- Alice Maxant - 12 mars 2026

Ils se sont pacés

- Bastien Hornain et Chloé Schraen - 27 janvier 2026

Ils nous ont quittés

- Sylviane Bécuwe épouse Caron - 30 décembre 2025
- Brigitte Campe épouse Deconinck - 30 décembre 2025
- Max Loeuil - 6 janvier 2026
- Dominique Bollaert - 8 janvier 2026
- Marie Thérèse Gevaert veuve Top - 11 janvier 2026
- Jean Chauvin - 11 janvier 2026
- Armelle Neuville épouse Hoestlandt - 22 janvier 2026
- Christophe Bera - 28 janvier 2026
- Thérèse Wallyn veuve Deblock - 29 janvier 2026
- Christian Wallyn - 2 février 2026
- Christian Bourrée - 3 février 2026
- Alain Delaveau - 9 février 2026
- Stéphane Depauw - 13 février 2026
- Andrée Gilles veuve Blondeel - 17 février 2026
- Béatrice Lachene épouse Duytsche - 27 février 2026
- Alexandre Dequeker - 28 février 2026
- Gérard Vanhersel - 5 mars 2026
- Marion Hans épouse Mesmacque - 23 mars 2026
- Cécile Beaucamp veuve Deswarte - 31 mars 2026

En application de la loi qui régit le respect de la vie privée, nous ne publions que l'état-civil (naissances et mariages) des personnes l'ayant expressément autorisé.

EXPRESSION DES CONSEILLERS MAJORITAIRES

« Ensemble naturellement »

Les élections municipales sont désormais derrière nous. Ce moment important de la vie démocratique locale a permis à chacune et chacun de s'exprimer. Je tiens à saluer la mobilisation des habitants de Tétéghem - Coudekerque-Village, qui ont participé avec sérieux et engagement à ce rendez-vous essentiel pour l'avenir de notre commune.

Bien que Maire sortant, il s'agissait pour moi d'une première candidature au suffrage universel direct des habitants. J'ai abordé cette échéance avec humilité, détermination et un profond sens des responsabilités, pleinement conscient de l'importance de la confiance renouvelée que vous pouviez m'accorder.

J'ai fait le choix de présenter une équipe avec plus de 50 % de nouveaux membres. Ce changement traduit une volonté forte : associer l'expérience acquise au fil des années à des idées nouvelles, des compétences diversifiées et une dynamique de terrain pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Le programme que nous avons construit est le fruit d'un travail collectif exigeant et maîtrisé. Il repose à la fois sur les nombreux échanges que j'ai eus avec vous, habitants, mais aussi lors des réunions de travail approfondies avec l'ensemble de l'équipe. Ce projet est le reflet de vos attentes, de vos besoins et des ambitions que nous partageons pour Tétéghem - Coudekerque-Village.

Le résultat des urnes est sans appel : notre liste a recueilli 71,07 % des suffrages. Ce résultat clair et net nous honore autant qu'il nous engage à être à la hauteur de la confiance exprimée. Je tiens à remercier chaleureusement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance et je serai le Maire de tous les habitants de Tétéghem - Coudekerque-Village.

L'opposition s'interroge sur ma capacité à concilier mes fonctions de Maire et de Vice-président de la Communauté urbaine de Dunkerque, mais sachez que je respecterai mon engagement d'assurer mes fonctions de maire à plein temps.

Je souhaite rappeler une réalité simple, que les habitants ont parfaitement comprise : cette responsabilité intercommunale constitue un atout direct pour notre ville. Elle lui permet d'accéder au cœur des décisions stratégiques du territoire, d'influencer les grandes politiques publiques plutôt que de les subir, et de défendre plus efficacement ses priorités. Elle facilite l'obtention de financements pour des projets structurants, renforce notre capacité à nouer des partenariats utiles avec les autres communes, et accroît la visibilité ainsi que la crédibilité de notre ville. En somme, cette double fonction renforce concrètement notre capacité à agir et à obtenir des résultats constructifs.

Aussi, Je ne briguerai aucun autre mandat, ni au Département, ni à la Région. Mon engagement est clair et constant : servir exclusivement notre ville et ses habitants, avec fidélité, exigence et bienveillance.

Je le redis avec force : l'avenir de notre commune mérite l'engagement de tous. Pour ma part, je continuerai à agir avec détermination, transparence et proximité, au service exclusif de Tétéghem Coudekerque-Village et de ses concitoyens.

—————
Contact :

Facebook : [michelpesch-ensemblenaturellement](#)

Courriel : michelpesch@ensemblenaturellement.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS MINORITAIRES

« Concerter Agir Protéger »

Chères habitantes, chers habitants,

Nous tenons à vous adresser nos remerciements les plus sincères pour la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections municipales. Par votre soutien, vous avez affirmé votre attachement à une parole différente, constructive et engagée au service de l'intérêt général.

Nous serons, tout au long de ce mandat, une opposition attentive, rigoureuse et pleinement investie. Attentive, parce que nous serons à l'écoute de vos préoccupations, de vos idées et de vos attentes pour notre commune. Rigoureuse, parce que nous examinerons chaque décision avec sérieux, dans un esprit de transparence et de responsabilité.

Nous serons également une opposition libre. Libre de nos positions, libre de proposer, libre de soutenir les projets qui iront dans le sens du bien commun, mais aussi libre de nous opposer lorsque cela nous semblera nécessaire. Notre engagement est clair : défendre vos intérêts et contribuer, avec exigence, à la qualité du débat démocratique local.

Nous vous invitons également à suivre notre actualité et nos actions sur les réseaux sociaux, afin de rester informés et de continuer à échanger avec nous.

Nous continuerons à venir à votre rencontre et à porter votre voix. Merci encore pour votre confiance.

—————
Contact :

Facebook : [CAP Tétéghem-Coudekerque-Village](#)

Courriel : cap.tcv59@gmail.com



1



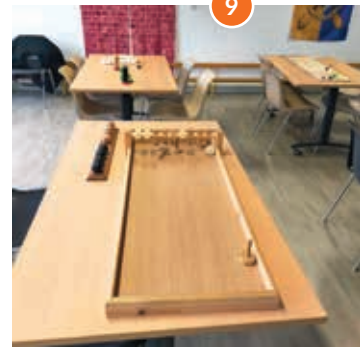
2

- 1 17 janvier : Concert « Dreams » de Semer Fidelis au Palais du Littoral de Grande-Synthe
- 2 21 janvier : Mise à l'honneur des médaillé(e)s du travail du personnel communal : Monique Coornaert et Sébastien Lahaeye, et des retraitées : Angélique Denys, Roselyne Vrolant et Nadine Kapieryay.
- 3 24 janvier : Fête du Carnaval par le Gang de Requins à la salle JM. Vandebroucke



3







5



7



- 4 30 janvier : Bal de la 37e Nuit des Reutelaeres à la salle Itsweire
- 5 31 janvier : Bal enfantin de Carnaval avec les Reutelaeres à la salle Itsweire
- 6 1^{er} février : Bande de Carnaval.
- 7 CMJ au cœur du jet de harengs.
- 8 15 février : Tournoi des vétérans du Badminton Club.
- 9 1^{er} mars : Faites du Jeu au Centre socioculturel Saint-Exupéry.
- 10 5 mars : Activité Quidditch pendant la pause méridienne.
- 11 8 mars : Séance « Oser le Ju-Jutsu au Féminin » proposée par le Club Ju-Jutsu Traditionnel de Tétéghem à l'occasion de la Journée de la lutte pour les droits des femmes.

11





12



13

- 12 8 mars : Seconde édition des Puces des coutières organisées par Les Amis de l'école.
- 13 15 mars : Opération « Nettoyons la Nature » organisée par l'association des chasseurs, rassemblant élus, chasseurs et bénévoles. Cette action de propreté a permis de nettoyer plusieurs kilomètres de voiries par le ramassage de plusieurs centaines de kilos de détritrus.
- 14 5 avril : Chasse aux œufs de Pâques organisée par la ville et le CMJ au Parc du Canal des Moères et emmenée par l'Harmonie Municipale.
- 15 11 avril : Atelier pliage de livres sur le thème de Pâques à la Bibliothèque Michel Butor.
- 16 12 avril : Concert de Chorales de Printemps par l'Association pour la Réhabilitation et la Pérennisation de l'Église Saint Michel de Coudekerque-Village (ARPESMCV) avec les chorales Cantabile de Malo-les-Bains et Mélodies de Saint-Pol-sur-Mer, à la salle JM. Vandenbroucke.



15



16



TÉTEGHEM COUDEKERQUE VILLAGE



**FORUM
DES**

**SAMEDI
5 SEPT.
2026
13H30 - 17H30**

ASSOS

ESPACE CULTUREL JOSÉPHINE BAKER



Téteghem
Coudekerque-Village